

FIL PRESSE



ifec



## FIL PRESSE DU 30 AVRIL 2021

### FOCUS

ifec

Du 5 au 12 mai 2021  
Au cœur des territoires

DANS VOS REGIONS

EN LIVE

Examen de Conformité Fiscale  
11 WEB-LIVE NOUVELLE MISSION



L'IFEC lance la **semaine de l'Examen de Conformité Fiscale** au cœur des territoires, pour accompagner la profession dans le déploiement de cette nouvelle mission, du **5 au 12 mai 2021**, sous forme de WEBLIVE disponibles dans toutes les régions de France.

**Inscrivez-vous...**

### AGENDA

La section IFEC Paris Ile-de-France vous propose un webinar le **25 mai 2021** de 10 h à 11 h 30 sur « **Les nouvelles stratégies autour de l'apport-cession** », mécanisme, aspects pratiques, stratégie d'optimisation. **Pour vous inscrire...**

### ACTUALITES PRESSE

## **NON A L'ADSPL**

### **COMPTA-ONLINE : COTISATION POUR LE FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL : QUE DIT L'ARRET DU CONSEIL D'ETAT ?**

Le Conseil d'État a annulé le 21 janvier 2021 l'extension d'un accord prévoyant une cotisation de 0,04 % de la masse salariale des professionnels libéraux au titre du financement et du développement du dialogue social. L'ADSPL considère, à la lecture de cette décision, que les cotisations 2018, 2019 et 2020 restent cependant dues. L'IFEC appelle au contraire à ne pas acquitter les sommes réclamées. Pour le syndicat, depuis le 21 janvier 2021, les cotisations ADSPL « ne peuvent plus être appelées, y compris celles des années antérieures qui n'auraient pas été acquittées ». [Voir l'article ICI.](#)

## **LE GAGE DE SECURITE**

### **LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS : L'EXAMEN DE CONFORMITE FISCALE UN GAGE DE SECURITE JURIDIQUE**

Interview de Guillaume Ufferte, Président de la Commission Fiscale de l'IFEC. L'ECF permet de libérer les entreprises du souci que peut représenter le risque fiscal sur les questions courantes face à la complexité de la loi fiscale. Il ne s'agit pas d'une revue fiscale d'ensemble mais d'une « certification » de sujets fiscaux usuels pour lesquels il existe une forte connexion entre le droit fiscal et la comptabilité. Le chemin d'audit est établi dans un cahier des charges et prévoit dix points de contrôle. A l'issue de ses travaux, le prestataire rend ses conclusions sur l'ensemble du chemin d'audit dans un compte rendu de mission. Ce dispositif qui n'exonère pas d'un contrôle fiscal les entreprises qui y ont recours, devrait pour autant leur permettre d'obtenir un regard bienveillant de l'administration fiscale.

[Voir l'article ICI.](#)

## **LES ENJEUX DE LA REPRISE**

### **ACTUEL EXPERT-COMPTABLE : LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS SE SITUE AUTOUR DE 50%**

Yannick Ollivier, Président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, dresse un premier bilan de la loi Pacte et positionne la profession sur les enjeux de la reprise économique post-Covid. [Voir l'article ICI.](#)

## **CIBLER AU MIEUX**

### **7JOURS.FR : EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES AU CŒUR DE LA RELANCE**

Yannick Ollivier, Président de la CNCC, et Carole Pautrel-Glez, Présidente du CROEC Bretagne, ont échangé à Rennes sur les enjeux économiques forts de ce printemps 2021. Les comptes annuels 2020 risquent de ne pas être de nature à rassurer les partenaires des

entreprises, banquiers, fournisseurs, donneurs d'ordre public, sur leur solidité financière. Ces derniers mois ont été nourris de nombreux échanges avec les pouvoirs publics, la Banque de France, les tribunaux de commerce « car il faut circonscrire ce qui est de l'ordre du Covid, ne pas dégrader la cotation des entreprises notamment » précise Carole Pautrel Glez. « Sinon c'est la double-peine ! » reprend Yannick Ollivier, « or il faut que les quelques 120 dispositifs d'aides et les 100 milliards d'euros du plan de relance gouvernemental soient fléchés vers les entreprises qui en ont le plus besoin pour assurer une reprise robuste et rapide de l'économie. » [Voir l'article ICI.](#)

## **NOUS BATAILLONS**

### **METROPOLITAIN : INTERVIEW DE LA SEMAINE : PASCAL CASTANET, "SOS ENTREPRISE"**

Pascal Castanet, 1er Vice-Président du CROEC Occitanie, revient sur le rôle crucial des experts-comptables pendant la crise. « Nous sommes les seuls à proposer une vision à 360°, de l'accompagnement à la stratégie ». Chaque semaine, le CROEC participe à une réunion de crise avec tous les décideurs régionaux (la Région Occitanie, le Préfet de Région, la Banque de France, les dirigeants du réseau bancaire...). Ces moments d'échange ont permis de faire remonter nos constats de terrain afin que les mesures décidées par l'Etat soient les plus efficaces possibles. Nous bataillons. Les experts-comptables considèrent qu'une des mesures vitales que devrait prendre l'Etat serait de considérer les PGE comme des quasi-fonds-propres, et non comme de l'endettement. On doit aussi pousser le dispositif, pour les TPE et PME viables, jusqu'à passer une partie de cette dette en subvention, à hauteur de 30 % plafonnés à 50 000 €. Enfin, il faut que la Banque de France, dans sa cotation des entreprises, tienne aussi compte de cette « dette Covid » pour qu'elle ne handicape pas l'entreprise. [Voir l'article ICI.](#)

## **5 ANS DE PGE = TROP COURT**

### **SUDOUEST.FR : VIDEO TV7. « 5 ANS DE PRET GARANTI PAR L'ÉTAT, C'EST TROP COURT », PREVIENNENT LES EXPERTS-COMPTABLES**

"Un expert-comptable, c'est comme un médecin de famille pour les entreprises." Invité de la matinale TV7, le Président du CROEC Nouvelle-Aquitaine, Mikaël Hugonnet, est revenu sur la manière avec laquelle les entreprises ont vécu cette année si particulière.

[Voir la vidéo ICI.](#)

## **VIGILANCE**

### **LA SEMAINE DE CASTRES ET DU TARN : OCCITANIE : MALGRE UNE BAISSSE DE 40 % DES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES EN 2020, LES COMMISSAIRES AUX COMPTES APPELLENT A LA VIGILANCE**

Malgré la crise sanitaire et économique d'ampleur qui a marqué 2020, la santé globale des entreprises occitanes ne ressort paradoxalement pas aussi dégradée qu'anticipée. Tous les lecteurs des bilans de l'exercice 2020 (banques, investisseurs...) devront cependant faire preuve de nuance afin d'éviter de tirer des interprétations trop hâtives de ces résultats

atypiques. « Pour une majorité d'entreprises les effets de la crise sont doubles, avec un impact sur leur chiffre d'affaires et leur rentabilité, accompagné d'une incertitude forte sur l'avenir. Mais cet impact sur la rentabilité ne transparaît pas dans les comptes 2020, du fait d'une réduction significative de certaines charges externes (pas de frais de déplacement, réduction de la facture d'électricité liée à la fermeture des entreprises, etc...) et des aides accordées. » explique Laure Mulin, Présidente de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes. [Voir l'article ICI.](#)

## LA CREANCE DE DERNIER RANG

**DAFMAG :**

### **PRETS PARTICIPATIFS RELANCE : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**

Les prêts participatifs Relance (durée de 8 ans) seront disponibles dans les prochains jours dans la plupart des réseaux bancaires, avec des conditions d'accès plus restrictives que le PGE, et un ciblage uniquement des entreprises portant des projets de développement. Objectif : distribuer 14 milliards d'euros de financement aux PME et ETI d'ici l'été 2022. L'Etat a fixé le cadre des taux d'intérêt : entre 4 et 5,5 % pour les PME et 5 à 6 % pour les ETI. Jean-Charles Boucher, membre du collège de l'Autorité des Normes Comptables, commente. Extrait : Il s'agit d'une créance de dernier rang. Dans ce contexte, ces prêts participatifs permettent de créer un effet de levier intéressant sur la structure financière des entreprises. La Banque de France les considérera comme des dettes financières long terme. L'Autorité des Normes Comptables devrait rendre un avis prochainement sur le traitement comptable de ces prêts, notamment dans les comptes des banques. L'entreprise devra être capable de démontrer qu'elle est viable et qu'elle dispose d'une vraie capacité de rebond. [Voir l'article ICI.](#)

## MOBILISATION DES PME

**LE MONDE DU DROIT :**

### **JOURNEE MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE : DES PREMIERS CHIFFRES TRES ENCOURAGEANTS EN FRANCE POUR LE 1ER TRIMESTRE 2021**

A l'occasion de la journée mondiale de la propriété intellectuelle, le 26 avril, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et l'Union des Fabricants (Unifab), dévoilent ensemble les premières tendances pour l'année 2021. Des chiffres très encourageants prouvant la mobilisation des entreprises françaises, et en particulier des PME, qui prennent de plus en plus conscience de la nécessité de protéger leurs marques, leurs innovations et leurs designs, afin de lutter plus efficacement contre la présence de faux produits. Au premier trimestre 2021, on dénombre 33 400 marques déposées, soit une hausse de 33 % par rapport au 1er trimestre 2020, 3 466 demandes de brevets déposés, soit une hausse de 2,2 %, 1 638 demandes de dessins et modèles déposés, soit une hausse de 13 %.

[Voir l'article ICI.](#)

## DES RECO ANTI-CYBERATTAQUES

**LE MONDE DU DROIT :**

## **LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE : UN RAPPORT DU CLUB DES JURISTES FORMULE 10 RECOMMANDATIONS**

Le Club des juristes publie « le droit pénal à l'épreuve des cyberattaques » et propose 10 recommandations pour améliorer la lutte contre la cybercriminalité. Le coût des attaques numériques pourrait atteindre 10 500 milliards de dollars s'il poursuit sa croissance annuelle de 15 % / an d'ici 2025 ! Premier fléau : les attaques par rançongiciels puis le phishing mais aussi l'espionnage. Parmi ces recommandations, le rapport prône le renforcement des moyens d'enquête et la création de cyber magistrats, de recruter des cadres spécialisés, tant au niveau du tribunal judiciaire que de la cour d'appel de Paris, de lancer des campagnes récurrentes d'information et de sensibilisation ciblées par le biais des médias et réseaux sociaux, de développer la solidarité entre les États pour obliger les États sanctuaires à prendre les mesures juridiques et économiques. [Voir l'article ICI.](#)

### **LA QVT PLUS QUE JAMAIS**

#### **LES AFFICHES PARISIENNES : POURQUOI LA QVT EST-ELLE AUSSI UN LEVIER POUR FAIRE FACE A LA CRISE ?**

Les experts de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) sont convaincus : les méthodes de travail introduites via une démarche Qualité de Vie au Travail permettent de mieux faire face à ce contexte d'incertitude. Pour les salariés, la perception de la QVT est déterminée par trois grands critères : les conditions d'emploi et de travail (salaire, contrat, espace de travail, temps de transport) ; le contenu du travail (rythme, sentiment d'utilité, utilisation des compétences, progrès) ; et la capacité d'expression et d'action (travail en équipe, soutien managérial, dialogue sur le travail et sa qualité). Davantage d'autonomie, participation des salariés aux projets, expression sur la résolution de problèmes, approche itérative ou encore dialogue social enrichi sont autant d'atouts pour surmonter les difficultés rencontrées en cette période délicate où les méthodes de travail évoluent. [Voir l'article ICI.](#)

### **DECONFINEMENT**

#### **FRANCE INFO : DECONFINEMENT : COUVRE-FEU, TELETRAVAIL, REOUVERTURES, PASS SANITAIRE... CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INTERVIEW D'EMMANUEL MACRON A LA PRESSE REGIONALE**

France Info décrypte le déconfinement en quatre étapes annoncé par Emmanuel Macron à la presse le 29 avril 2021.

[Voir l'article ICI.](#)